

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2018

---=oOo=---

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES régulièrement convoqué et sur convocation du 12 octobre 2018, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe BÉNIS, Maire.

Étaient présents : M. BENIS, Mme FEUDE, Mme DESCHAMPS, M. CADOU, Mme VITORIA CLEMENT, Mme AUTISSIER, M. BOURGOUIN, Mme COTTEREAU, Mme DENIAU, Mme GICQUEL, M. MEYER, M. ROBINAULT, Mme ROISAIN, M. TARDIF

Étaient absents : M. ROCHARD donne procuration à Mme GICQUEL, M. SARLAT donne procuration à M. BENIS, Mme DEPRESLE, M. FICHOU, M. THEBAULT

Secrétaire de séance : Mme CLEMENT VITORIA

OBJET N° 07-10-2018 : Appel de l'association "Nous voulons des coquelicots"

L'association "Nous voulons des coquelicots" a lancé un appel aux gouvernants contre les pesticides à travers une pétition et des rassemblements devant les Mairies chaque 1^{er} vendredi du mois à 18h30.

L'appel est le suivant :

"Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde ! Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides en France. Assez de discours, des actes.*

**de synthèse"*

Le Maire souhaite que la commune prenne part à cet appel.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à la majorité (14 pour, 2 contre, 0 abstention)**

- **AFFIRME** son soutien à l'action de cette association contre les pesticides
- **AUTORISE** le Maire à signer la pétition
- **AUTORISE** le Maire à participer à toutes actions de cette association au nom de la commune
- **DONNE POUVOIR** à M. le Maire à signer tout acte utile nécessaire à l'exécution de la présente délibération

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,**



Jean-Christophe BÉNIS